



**ORGANISATION
TOURNOI D'ACCESSION
CHAMPIONNATS SENIORS
REGION
FEMININ ET MASCULIN**

CAHIER DES CHARGES

1 DISPOSITIONS GENERALES

Organisation des tournois d'accession pour participation aux championnats séniors région 2020 -2021-2022.....

1 Principe

La Ligue de Centre-Val de Loire délègue les2020 l'organisation des matchs de barrage pour l'accession aux championnats séniors de la Ligue du Centre-Val de Loire pour la saison 2020.

2 Déroulement

La manifestation doit être libre d'accès

2 tournois devront être organisés dès la fin des championnats Départementaux. (Dates imposées par la ligue)

Chaque match se fera en 4 x 8 minutes avec prolongation de 4 minutes si besoin.

1 tournoi regroupant une équipe du Cher (18) de l'Eure et Loir (28) et du Loiret (45)

1 tournoi regroupant une équipe de l'Indre (36) de l'Indre et Loire (37) et du Loir et Cher (41)

Les 2 premiers de chaque tournoi accèdent aux Championnats Séniors de la Ligue du Centre – Val de Loire

2 - INFRASTRUCTURES

Les rencontres devront être organisées sur 1 journée.

Exemple avec horaires des rencontres. Ceci n'est qu'un exemple et pas une réalité de tournoi.

Se référer à la trame : Modification des Championnats RF2 et RM3

1 ^{er} tournoi organisé par le club du Cher désigné par son Comité	2 ^{ème} tournoi organisé par le club de l'Indre désigné par son Comité
1 ère rencontre = 10 h 30 Cher contre Loiret	1 ère rencontre = 10 h 30 Indre contre Indre et Loire
2 ème rencontre = 14 h Eure et Loir contre Loiret	2 ème rencontre = 14 h Loire et Cher contre Indre et Loire
3 ème rencontre = 16 h Cher contre Eure et Loir	3 ème rencontre 16 h Indre contre Loire et Cher

3 - ORGANISATION SPORTIVE

Le club organisateur s'engage à :

- Reserver les gymnases pour la journée avec l'amplitude horaire nécessaire.
- Prévoir le matériel de table de marque.
- Prévoir un ordinateur pour l'e.marque.
- Prévoir un responsable de l'organisation identifié qui coordonne et assure la sécurité des rencontres , notamment la bonne tenue des spectateurs
- Prévoir des officiels de table de marque (bénévoles et compétents)
- prévoir une pharmacie en cas de blessure , et la gestion des appels vers les services de secours (pompiers ou autres)
- Assurer une buvette et restauration , ainsi que la déclaration auprès de la collectivité
- Proposer un tri selectif lors de la manifestation.

4 - ARBITRAGE RENCONTRE æ OFFICIEL DE TABLE DE MARQUE

L'arbitrage des rencontres sera assurée par la Ligue du Centre – Val de Loire.

L'organisateur devra Prévoir des officiels de table de marque (bénévoles et compétents).

ATTENTION : Les arbitres seront indemnisés par chaque club.

5 - REGLEMENTATION

Temps de jeu

4 fois 8 minutes de temps effectif

En cas d'égalité :

En cas d'égalité en fin de rencontre une prolongation de 4 minutes sera attribuée , dans le cas d'égalité en fin de prolongation , la règle du premier panier marqué sera retenue .

En cas d'égalité d'équipe au classement : les équipes seront départagées au panier avéragé particulier .

Nombre de faute par équipes : 5 fautes personnelles maximum par joueur (euses)

Pour Toutes règles non spécifiées dans ce cahier des charges se référer aux règlement généraux fédéraux .

Fait à SARAN le 1^{er} Septembre 2019
Responsable commission sportive séniors
Patrick CASSEGRAIN



LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL

Allée Sadi Carnot – 45770 SARAN

Tél : 02 38 79 00 60

secretariat@centrevaldeloirebasketball.org

Site internet :

Centrevaldeloirebasketball.org

